



MINUTE SSE

Pas d'accident du travail depuis le 28 mai 2014...551 jours !

Le traumatisme des attentats



13 Novembre 2015... Quels que soient la taille ou le secteur d'activité, toutes les entreprises et tous les salariés ont été touchés par les attentats meurtriers perpétrés à Paris et en région parisienne.

Emotion, tristesse et douleur sont les mots qui caractérisent le lourd bilan de ces attentats qui ont fait à ce jour 130 morts et plus de 351 blessés

Ces événements sont traumatisants et peuvent avoir des répercussions sur le plan personnel et dans la vie professionnelle.

En effet, même s'ils n'ont pas été directement victimes, de nombreuses personnes se sentent encore en danger et il est tout à fait normal d'avoir peur ; il faut laisser le temps à chacun de trouver les ressources nécessaires pour avancer et libérer la parole.

Echanger avec collègues ou amis permet de mettre des mots sur les émotions et d'évacuer le stress.

Ne pas hésiter à demander une aide car chez certaines personnes, les conséquences de ces violences peuvent être plus ou moins graves, selon la personnalité, l'histoire et les systèmes de défense de chacun.

Il est donc essentiel dans ce cas de contacter le centre médico-psychologique du SSTRN pour se faire aider ou conseiller auprès de structures spécialisées.